



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale de l'enseignement supérieur et de  
l'insertion professionnelle

Direction générale de la recherche et de l'innovation

## CNESER

### Réunion en commission permanente

Mardi 12 avril 2022

### RELEVÉ DES VOTES

Sous la présidence  
de Monsieur Sébastien CHEVALIER, Chef du service  
de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche

Motion présentée la CGT

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	25	0	1	6	FAVORABLE

### Formations

Texte n°1 :

Projet d'arrêté de renouvellement du comité de suivi des cycles licence, master et doctorat

*Vote sur l'amendement*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	24	0	9	0	FAVORABLE

*Vote sur le texte amendé*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	18	13	0	0	FAVORABLE

**Texte n°2 :**

Projet d'arrêté portant définition des programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » et abrogeant l'arrêté du 3 août 2005 modifié relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur et l'arrêté du 15 septembre 1988 relatif à la prise en compte, à titre expérimental, des activités physiques et sportives pour la délivrance du diplôme universitaire de technologie

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°3 :**

Projet d'arrêté prorogeant les dispositions de l'arrêté du 4 novembre 2020 portant mesures provisoires de mise en œuvre de la formation pratique pour les candidats aux diplômes du travail social en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°4 :**

Projet d'arrêté fixant le thème de lettres et philosophie des classes préparatoires économiques et commerciales de seconde année pour l'année 2022-2023

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°5 :**

Projet de décret modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au brevet de technicien supérieur et le décret n°2020-398 du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le code de l'éducation

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°6 :**

Projet d'arrêté relatif à la définition des épreuves de contrôle du brevet de technicien supérieur

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°7 :**

Projet d'arrêté portant répartition des épreuves obligatoires générales et professionnelles pour chaque spécialité du brevet de technicien supérieur pour la session d'examen 2022-2023-2024

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°8 :**

Projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 31 octobre 2008 fixant la liste des diplômes d'études spécialisées de pharmacie et de l'arrêté du 31 octobre 2008 réglementant les diplômes d'études spécialisées de pharmacie

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°9 :**

Projet d'arrêté relatif à la création d'une formation spécialisée transversale « Innovation et recherche en sciences biologiques et pharmaceutiques » et portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°10 :**

Projet d'arrêté portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°11 :**

Projet de décret relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°12 :**

Projet d'arrêté relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

*Amendement 1 de la FAGE - Article 21*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

*Amendement 2 de la FAGE - Articles 28, 32 et 35*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

*Amendement 3 de la FAGE - Article 28*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

*Vote sur l'arrêté amendé*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>FAVORABLE</b>

**Texte n°13 :**

Projet de décret relatif aux diplômes conférant grade de master et modifiant l'article D. 612-34 du code de l'éducation

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
<b>Commission permanente</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>DEFAVORABLE</b>

**Texte n°14 :**

Projet d'arrêté relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme chimie intégrative et innovation délivré à titre international par l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL)

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	6	21	5	0	DEFAVORABLE

**Désignation à la CNEMOP**

*Le CNESER désigne M. Stéphane LEYMARIE (SGEN-CFDT)*

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	30	0	1	0	FAVORABLE A L'UNANIMITE

Le Chef de service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

  
Sébastien CHEVALIER